

Observation de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



Editorial

Contexte du partenariat

Présentation des partenaires

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (C.R.E.S.S.) représente, défend et anime l'Economie Sociale et Solidaire en Nord-Pas-de-Calais.

La C.R.E.S.S. a créé en 2008, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (O.R.E.S.S.) dont l'objet est d'améliorer la connaissance de l'Economie Sociale et Solidaire en apportant une visibilité quantitative et qualitative de l'Economie Sociale et Solidaire en Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, une des missions de l'O.R.E.S.S. est de renforcer l'observation et la lisibilité de l'Economie Sociale et Solidaire sur les territoires infrarégionaux.

Le Pays de Saint-Omer est constitué de 82 communes regroupées en 5 intercommunalités (Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Communauté de Communes du Pays d'Aire, Communauté de Communes de la Morinie, Communauté de Communes du Pays de Lumbres et Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues).

Ce territoire de 120 000 habitants se structure autour de la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale et d'un contrat de Pays. Depuis 2008, les élus du Pays de Saint-Omer ont structuré la stratégie économique autour du Plan Local de Développement Économique. Ce dispositif reprend aussi un volet consacré à l'Économie Sociale et Solidaire avec notamment des actions.

La réalisation de cet observatoire en est une illustration qui permettra d'apporter un certain nombre d'analyses propices à orienter les futures actions du Pays de Saint-Omer.



CRESS Nord-Pas de Calais

6, rue Jean Roisin – 59 000 LILLE
Tél. : 03.20.06.34.09
Fax : 03.20.50.44.82

Contact

Melle Laurence DUFLOU
Chargée de Mission
lduflou@cressnpdc.org



Agence d'Urbanisme du Pays de Saint Omer

Château Lutun 1 rue Colmar
62507 ARQUES CEDEX BP
80096
Tél : 03.21.38.01.62
Fax : 03.21.88.47.58

Contact

M. Hubert DARQUES
Chargé de Mission PLDE du Pays de Saint-Omer
hubert-darques@aud-stomer.fr

M Nicolas Rochas
Chargé d'études observatoire de l'Agence d'Urbanisme et de Développement
nicolas-rochas@aud-stomer.fr

Editorial

Collaboration C.R.E.S.S. – Pays de Saint-Omer

Le Pays de Saint Omer et la CRESS ont souhaité collaborer pour concourir ensemble au développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le partenariat entre la CRESS et le Pays de Saint-Omer permet d'apporter aux acteurs, aux élus et à la population du Pays de Saint-Omer, une meilleure connaissance globale du poids de cette économie en matière d'emplois, de ses contours et de sa diversité et ainsi contribuer à la valorisation de ce modèle économique.

La CRESS assurera pour ce faire la transmission de données statistiques et apportera son expertise aux travaux de repérage et d'analyse sur ce champ économique.

Ces données devront alimenter une analyse qui sera partagée localement avec les acteurs sur le Pays d'Artois.

Cette action est menée avec le concours de la DIRECCTE, du Pôle Emploi, de la Mission locale, du PLIE et de Galilée



CRESS Nord-Pas de Calais

6, rue Jean Roisin – 59 000 LILLE
Tél. : 03.20.06.34.09
Fax : 03.20.50.44.82

Contact

Melle Laurence DUFLOU
Chargée de Mission
lduflou@cressnpdc.org



Agence d'Urbanisme du Pays de Saint Omer

Château Lutun 1 rue Colmar
62507 ARQUES CEDEX BP
80096
Tél : 03.21.38.01.62
Fax : 03.21.88.47.58

Contact

M. Hubert DARQUES
Chargé de Mission PLDE du Pays de
Saint-Omer
hubert-darques@aud-stomer.fr

M Nicolas Rochas
Chargé d'études observatoire de
l'Agence d'Urbanisme et de
Développement
nicolas-rochas@aud-stomer.fr

Sommaire

L'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer _____	
Le Pays de Saint-Omer	5
Chiffres-clés du Pays de Saint-Omer	5
Cartographie du Pays de Saint-Omer	5
L'Economie Sociale et Solidaire	5
Définition de l'Economie Sociale et Solidaire	5
Présentation de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer	6
Les établissements de l'Insertion par l'Activité Economique du Pays de Saint-Omer	6
L'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer par statut _____	
La prééminence numérique des associations employeuses	7
Une prépondérance des postes associatifs	7
L'envergure des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer _____	
Prégnance des établissements d'envergure du Pays	9
L'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer par secteur d'activité _____	
3 secteurs d'activité prépondérants en termes d'établissements	10
2 secteurs d'activité dominants en termes de postes de travail	11
Etablissements et postes de travail par secteur d'activité	11
Activités récréatives, culturelles et sportives	11
Action Sociale	11
Activités relatives à la santé	12
Education	12
Activités financières	12
Services aux entreprises	12
La masse salariale de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer _____	
Une masse salariale annuelle de 210 millions d'euros	13
Une masse salariale annuelle concentrée au sein des associations	13
L'emploi de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer _____	
Des contrats davantage précaires	14

Le profil des salariés de l'Economie Sociale et Solidaire	15
Un secteur davantage féminisé	15
Des séniors plus présents	15
Prééminence des employés	16
L'emploi associatif du Pays de Saint-Omer _____	
Des secteurs d'activité dont la représentation associative varie selon l'angle d'étude	17
Une prégnance d'associations sportives	18
Une prégnance des postes associatifs du Social	18
Les contrats de travail associatifs	19
2 secteurs d'activité surreprésentés	19
Un monde associatif en plein essor	20
Conclusion _____	
Annexes _____	
Activités Récréatives, Culturelles et Sportives	23
Autres secteurs	23
Définition	23
Les établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire	23
Les postes de travail salarié de l'Economie Sociale et Solidaire	24
Listing des établissements d'envergure du Pays de Saint-Omer	25
Glossaire _____	

L'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

Le Pays de Saint-Omer

Chiffres-clés du Pays de Saint-Omer

Nombre de communes : 82

Département : Pas-de-Calais (62)

Population : 117 015 habitants (population légale)

Densité de population : 160 hab/km²

5 intercommunalités : CA de Saint Omer, CC du Canton de Fauquembergues, CC de la Morinie, CC du Pays d'Aire, CC du Pays de Lumbres

Cartographie du Pays de Saint-Omer



L'Économie Sociale et Solidaire

Définition de l'Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) peut être définie simplement : il s'agit de l'ensemble des activités entreprises selon des principes démocratiques, et dont la finalité première n'est pas la rémunération du capital mais la réponse à des attentes non ou mal satisfaites. Elle est une manière d'entreprendre autrement, qui remet l'économie au service de la personne, et non l'inverse.

Le champ concerné par les études et interventions menées par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nord-Pas de Calais (CRESS NPdC), se rapporte au périmètre entériné nationalement et régionalement et circonscrit à une manière « d'entreprendre autrement » spécifiée par les 4 statuts suivants:

- coopératif,
- mutualiste,
- associatif,
- et les fondations.

Ce champ se distingue par les caractéristiques suivantes : primauté de la personne et de l'objet d'intérêt général sur le capital, l'adhésion libre et ouverte, le contrôle démocratique par les membres, la mise en œuvre de pratiques de solidarité et de responsabilité, l'autonomie de gestion et de gouvernance, l'essentiel des excédents étant destiné à la poursuite de l'intérêt des services aux membres, aux usagers et à l'outil de production – ce qui souligne le fait que ces entreprises s'inscrivent bien dans l'économie (marchande, semi-marchande, voire concurrentielle...) et non pas uniquement dans le domaine social de la réparation.

L'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

Présentation de l'Économie Sociale et Solidaire dans le Pays de Saint-Omer

Les **281 établissements employeurs de l'ESS** représentent **8,8% des établissements du tissu économique** du Pays de Saint-Omer. Ils présentent la particularité d'être de plus grande envergure sur le territoire qu'en région : 7,5%* des établissements de l'ESS du Pays se composent de plus de 50 salariés, contre 6,5% de la région.

Le **Pays de Saint-Omer** comporte un **plus grand nombre d'établissements coopératifs**. L'Économie Sociale et Solidaire se compose de plus de 10% d'établissements coopératifs dans le Pays de Saint-Omer quand en région leur part atteint 8,9%.

Au regard de la ruralité du territoire, il est probable que la part des coopératives s'explique par la prégnance de l'industrie agroalimentaire.

Répartition des établissements et des postes de travail de l'ESS par statut

Pays de Saint-Omer	Etablissements	Postes de travail
Associations	247	3 473
Coopératives	29	343
Mutuelles	5	10**
Fondations	0***	0
Total Economie Sociale	281	3 826
Total Hors Economie Sociale	2 895	35 062

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

*Un listing des établissements d'envergure de l'ESS est disponible pages 27 et 28

**La source CLAP de 2007 répertorie 5 établissements mutualistes et 10 postes de travail mutualistes. Il est probable qu'en 2007, des postes de travail de ces établissements mutualistes étaient rattachés au siège

***Les sources statistiques datant de 2007, la fondation « La Maison de Pierre » créée récemment n'est pas prise en compte dans l'étude

Les établissements non-employeurs :

L'ESS se compose également de nombreux établissements non employeurs dont l'activité concourt à la cohésion sociale du Pays de Saint-Omer

L'agence d'urbanisme relève approximativement 1000 associations employeuses et non employeuses à l'échelle du territoire. Source : enquête 2009 menée par l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer.

Les établissements de l'Insertion par l'Activité Economique du Pays de Saint-Omer

Les leviers d'intervention professionnels et sociaux actionnés par les établissements de l'insertion doivent renforcer l'employabilité des personnes en difficulté et offrir de réelles perspectives dans le milieu ordinaire de travail.

L'insertion par l'activité économique, secteur structuré en réseaux généralistes et spécialistes, regroupe des établissements, aux statuts de l'économie sociale (A.C.I., A.I. et G.E.I.Q.) ou de l'économie classique (E.I. et E.T.T.I.), disposant de modes d'intervention distincts. Deux possibilités s'offrent aux acteurs de l'insertion :

- **La production et la consommation de biens et services.** En 2008, le Pays de Saint-Omer dénombrait 4 Associations d'Insertion (A.I.), 3 Entreprises d'Insertion (E.I.), aucune Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (E.T.T.I.) et aucun Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (G.E.I.Q.) (données 2008)
- **Le développement d'activités d'utilité sociale, dont l'activité de production est au service de la démarche d'insertion.** Ce mode d'intervention est privilégié par les chantiers école, ateliers et chantiers d'insertion. Le Pays de Saint-Omer dénombrait 5 Ateliers et Chantiers d'Insertion (A.C.I.)

Nombre d'établissements de l'IAE et d'Equivalent Temps Plein en leur sein du Pays de Saint-Omer en 2008

Conventionnement	Nombre de structures	Equivalents Temps Plein en insertion
A.C.I.	5	152,23
A.I.	4*	nc**
E.I.	4	206
E.T.T.I.	0	0
G.E.I.Q.	0	0
Total S.I.A.E.	12	/

Source : DDTEFP-PLIE 2008

*La zone d'intervention des associations dépasse parfois le territoire du Pays de Saint-Omer.

**Nc : non communiqué

L'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer par statut

Au 31 décembre 2007, **8,8% des établissements employeurs** du Pays de Saint-Omer relèvent de l'Economie Sociale et Solidaire, contre 9,5% pour la région Nord-Pas de Calais et 9,6% au niveau National.

La part des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire dans le tissu économique local est légèrement inférieure à celle relevée en région. Cet aspect est conforté par le rapport entre les établissements et la population :

Le Pays de Saint-Omer compte **240 établissements employeurs de l'ESS pour 100 000 habitants** quand la région Nord-Pas-de-Calais en répertorie 248 pour 100 000 habitants

Cet aspect est à modérer au regard de l'envergure de ces établissements. La part des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire comprenant plus de 50 salariés atteint 7,5%* dans le territoire du Pays de Saint-Omer lorsqu'elle ne parvient qu'à 6,5% en région.

Répartition des établissements et des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire par statut

Pays de Saint-Omer	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Total
Etablissements	247	29	5	0	281
Postes de travail	3 473	343	10**	0	3 826

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

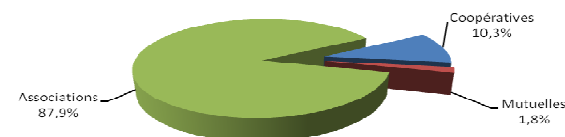
Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

*Un listing des établissements d'envergure de l'ESS est disponible pages 27 et 28

**La source CLAP de 2007 répertorie 5 établissements mutualistes et 10 postes de travail mutualistes. Il est probable qu'en 2007, des postes de travail de ces établissements mutualistes étaient rattachés au siège

La prééminence numéraire des associations employeuses

Répartition des établissements employeurs par statut du Pays de Saint-Omer

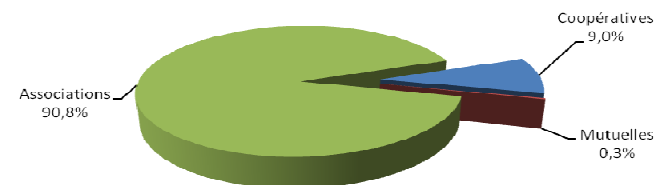


Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Une prépondérance de postes associatifs

Répartition des postes de travail salariés par statut du Pays de Saint-Omer



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Les établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer portent 3 826 postes, soit **10% des postes de travail du territoire**. Ce taux est proche des moyennes régionale et nationale qui s'élèvent respectivement à 11% et 9,9%.

Par leur nombre, les associations dominent, sans surprise, l'ESS du territoire. Comme en région, les établissements associatifs regroupent plus de 87% des établissements employeurs.

Avec 3 473 postes, **les associations portent les 9/10èmes des postes** de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer.

En 2nde position, les établissements de statut coopératif concernent plus de 10% des établissements de l'ESS du territoire. Le Pays de Saint-Omer abrite une part plus importante de coopératives que la région : leur part atteint respectivement 10,3% et 8,9% des établissements de l'économie sociale et solidaire. De même, les coopératives comptabilisent 343 postes de travail (soit 9% des postes de l'Economie Sociale et Solidaire contre 6% en région Nord-Pas-de-Calais)

Ce phénomène est compensé par une plus faible représentation des établissements mutualistes et des fondations. Les mutuelles et fondations sont sous-représentées voire inexistantes dans le Pays au regard de leur position au sein des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire de la région Nord-Pas-de-Calais. Les mutuelles composent les établissements de l'Economie Sociale et Solidaire à hauteur de 1,8% dans le Pays de Saint-Omer contre 3,3% en moyenne en région Nord-Pas-de-Calais.

L'envergure des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

Prégnance des établissements d'envergure dans le Pays

Répartition des établissements employeurs du Pays de Saint-Omer par tranche d'effectifs au regard de la région Nord-Pas-de-Calais

Classement des établissements	Pays de Saint-Omer (en %)		Région Nord-Pas-de-Calais (en %)	
	Economie Sociale	Hors Economie Sociale	Economie Sociale	Hors Economie Sociale
0 à 5 salariés	61.9	69.1	62.9	68.4
6 à 19 salariés	18.5	22.0	20.3	21.6
20 à 49 salariés	12.1	5.9	10.3	5.9
50 salariés et plus	7.5	3.0	6.5	4.1
Total des établissements employeurs	100	100	100	100

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

► DES ETABLISSEMENTS DE « PLUS DE 50 SALARIES » ET DE « 20 A 49 SALARIES » PLUS PRESENTS DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER QU'EN MOYENNE REGIONALE

Les établissements, de « 50 salariés et plus », au sein de l'Economie Sociale et Solidaire, sont davantage présents dans le bassin (7,5%) qu'en région (6,5%). Le constat diffère de l'économie classique où seuls 3% des établissements disposent de « 50 salariés et plus » : un chiffre d'un point inférieur à la moyenne régionale.

Un phénomène similaire est observé pour les établissements de l'Economie Sociale et Solidaire d'envergure moyenne. Les établissements de « 20 à 49 salariés » sont plus présents dans le tissu de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer (12,1%) au regard du tissu régional (10,3%).

► PLUS DES 2/3 DES ETABLISSEMENTS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER EMPLOIENT MOINS DE 5 SALARIES.

Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer ne dérogent pas aux spécificités régionales de l'Economie Sociale et Solidaire et plus largement du tissu économique territorial et régional. Plus des 2/3 des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer comme en région ou encore dans l'économie classique se composent au plus de 5 salariés.

► DES ETABLISSEMENTS DE « 6 A 19 SALARIES » MOINS PRESENTS DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE

Les établissements de l'Economie Sociale et Sociale composés de « 6 à 19 salariés » sont moins présents sur le territoire (18,5%) qu'en région (20,3%).

L'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer par secteur d'activité

Répartition des établissements et postes de travail du Pays de Saint-Omer par secteur d'activité

Pays de Saint-Omer	Etablissements		Postes de travail	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Activités récréatives, culturelles et sportives	72	25,6	99	2,6
Action sociale	58	20,6	1882	49,2
Activités relatives à la santé	5	1,8	61	1,6
Education	34	12,1	960	25,1
Activités financières	16	5,7	130	3,4
Services aux entreprises	11	3,9	73	1,9
Activités associatives	49	17,4	249	6,5

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

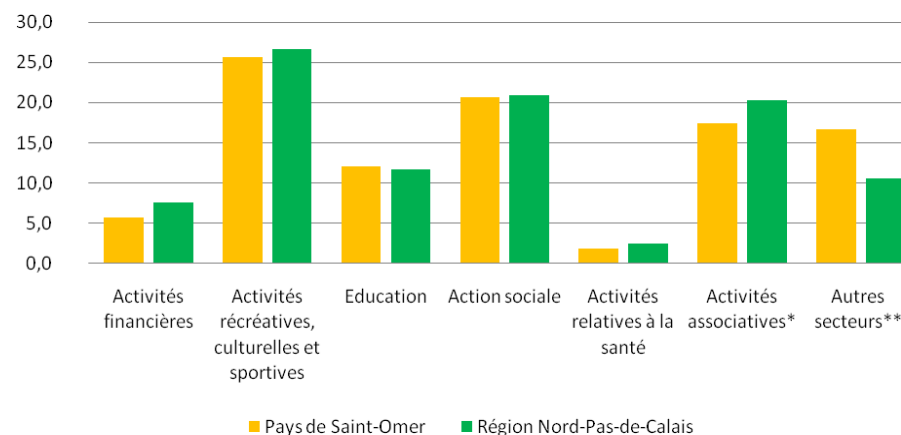
3 secteurs d'activité prépondérants en termes d'établissements

Les secteurs d'activité les plus représentés au sein des 281 établissements employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer sont respectivement :

- les « **Activités récréatives, culturelles et sportives** » (25,6%, contre 0,7% pour les entreprises "classiques" du Pays, et 26,6% des établissements de l'ESS en région),
- l' « **Action sociale** » (20,6%, contre 1,2% pour les entreprises "classiques" du Pays, et 20,9% des établissements de l'ESS en région),
- et les « **Activités associatives** » (17,4%, contre 5,3% pour les entreprises "classiques" du Pays, et 20,3% des établissements de l'ESS en région).

► **1/4 DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER ŒUVRENT DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES.**

Répartition des établissements par secteur d'activité



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

* Les activités associatives reprennent majoritairement des organisations associatives non classées ailleurs et quelques organisations professionnelles.

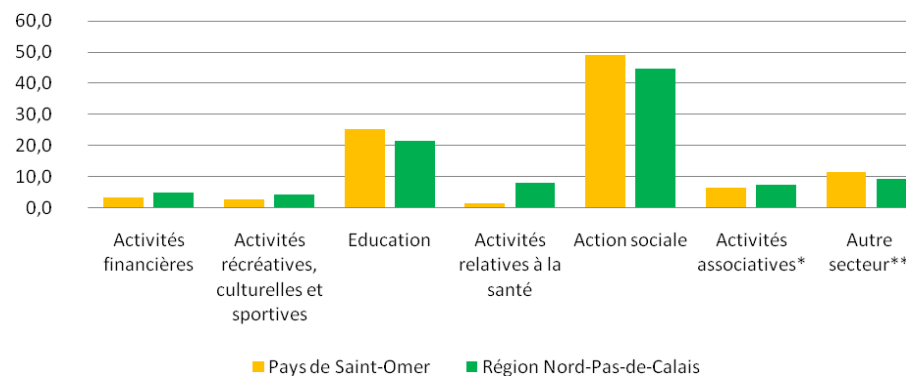
** La catégorie « Autres secteurs » est une agrégation des secteurs suivants : « industrie », « construction », « commerce », « transport », « activités immobilières », « services aux entreprises », « hôtels et restaurants », « services personnels et domestiques ». Pour une meilleure visibilité des chiffres se rapportant à chacun de ces domaines d'activités, une analyse est accessible en page 17.

2 secteurs d'activité dominants en termes de postes de travail

Le secteur de l' « **Action sociale** », suivi par celui de l' « **Education** », concentrent à eux seuls près de 75% des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer.

Près de la moitié des postes de travail des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire relèvent de l' « **Action sociale** » (49,2%). Une tendance plus marquée localement puisque la moyenne régionale des postes de travail de l'ESS dans le secteur de l' « Action sociale » est de 44,8%. De même, le secteur de l' « Education » représente 25,1% des postes de travail de l'ESS du Pays de Saint-Omer contre 21,5% en région Nord-Pas-de-Calais.

Répartition des postes de travail par secteur d'activité



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

* Les activités associatives reprennent majoritairement des organisations associatives non classées ailleurs et quelques organisations professionnelles.

** La catégorie « Autres secteurs » est une agrégation des secteurs suivants : « industrie », « construction », « commerce », « transport », « activités immobilières », « services aux entreprises », « hôtels et restaurants », « services personnels et domestiques ». Pour une meilleure visibilité des chiffres se rapportant à chacun de ces domaines d'activités, une analyse est accessible en page 17.

Etablissements et postes de travail par secteur d'activité

45% des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer se positionnent dans les secteurs des « **Activités récréatives, culturelles et sportives** » ou de l' « **Action Sociale** ».

Près de 50% des postes de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire relèvent du secteur de l' « **Action sociale** » et **25%** des postes du secteur de l' « **Education** »,

→ Activités récréatives, culturelles et sportives

La **part des établissements** du secteur des « **Activités récréatives, culturelles et sportives** » est similaire **au sein du territoire** (25,6%) à celle de région (26,6%) (*un détail des activités concernées par ce secteur est disponible page 23*).

A contrario, la part des **postes de travail** salariés de ce secteur est plus modérée dans le territoire qu'en région : **2,6%** des postes de travail salariés du Pays de Saint-Omer se positionnent **dans ce secteur** contre 4,2% en région.

→ Action Sociale

En région Nord-Pas-de-Calais comme au sein du Pays de Saint-Omer, l' « **Action Sociale** » est le **second secteur** d'implication des établissements de l'ESS : la part des établissements de l'«Action Sociale » de l'ESS dans ce secteur est respectivement de 20,6% localement et 20,2% en région.

Ce secteur est également le premier employeur de l'Economie Sociale et Solidaire : 49,2 % des postes de l'ESS du Pays de Saint-Omer se positionnent dans le secteur de l' « Action Sociale ».

Localement, 79,5% des postes de travail des établissements employeurs du secteur de l' « Action Sociale » se concentrent au sein des établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire. La prégnance des postes de l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur de l'« Action Sociale » dans le Pays supplante celle de la région Nord-Pas-de-Calais (respectivement 79,5% et 66%).

→ Activités relatives à la santé

Une **sous représentation des établissements et des postes** de travail salariés de l'ESS **dans le secteur des « Activités relatives à la santé »** est constatée dans le territoire.

La faiblesse du secteur des « Activités relatives à la santé » est marquée tant en matière d'établissements que de postes de travail. La part des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du secteur s'élève à 1,8% dans le Pays quand elle atteint 2,4% en région. Ce phénomène est plus marqué lorsque le regard est porté sur les postes de travail. La part des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire du secteur avoisine les 1,6% dans le Pays lorsqu'il atteint les 8% en région.

→ Education

La part des établissements de l'ESS dans le secteur de l'« **Education** » est similaire dans le Pays (12,1%) et en région (11,6%).

Ces établissements sont incontournables en matière d'emploi pour l'ESS du Pays de Saint-Omer ; puisqu'ils représentent **25,1%** des postes de travail salariés de l'ESS du territoire : une part sensiblement plus élevée qu'en région où ils concernent 21,5% des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire.

→ Activités financières

La part des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire investis dans le secteur des « **Activités financières** » **est plus faible** localement (5,7%) comparativement à la région (7,6%). De même, la part des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur des « activités financières » est plus faible qu'en région : respectivement 3,4% et 4,7%.

→ Services aux entreprises

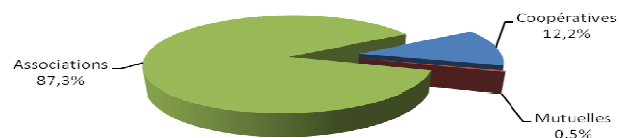
La part des établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire du secteur des « Services aux entreprises* » dans le Pays de Saint-Omer est proche de celle de la région (respectivement 3,9% et 4,3%). A contrario, la part des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur des « Services aux entreprises » est faible localement au regard de celle de la région : respectivement 1,9% et 5,2%.*(un détail des activités concernées par ce secteur est disponible page 23/24).*

La masse salariale de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

Une masse salariale annuelle de près de 75 millions d'euros

L'**Economie Sociale et Solidaire** dans le Pays de Saint-Omer représente **8% de la masse annuelle salariale totale** du territoire soit **74,7 millions d'euros**. Ce chiffre s'inscrit en cohérence avec la moyenne régionale.

Répartition des masses salariales par statut



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

La répartition des masses salariales de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire est similaire à celle observée en région Nord-Pas-de-Calais.

Une masse salariale annuelle concentrée au sein des associations

Les associations concentrent 87% de la masse salariale (soit 65 millions d'euros) des établissements de l'ESS du Pays de Saint-Omer, contre 84% en région Nord-Pas-de-Calais. Cette famille représente à elle seule 7% (sur 8%) du total de la masse salariale du territoire.

Les **coopératives** constituent la seconde famille en termes de masse salariale : elles pèsent **12%** (soit près de 9 millions d'euros) **de la masse salariale des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire** du Pays de Saint-Omer. Leur part est plus importante qu'en région, où elle culmine à 9%.

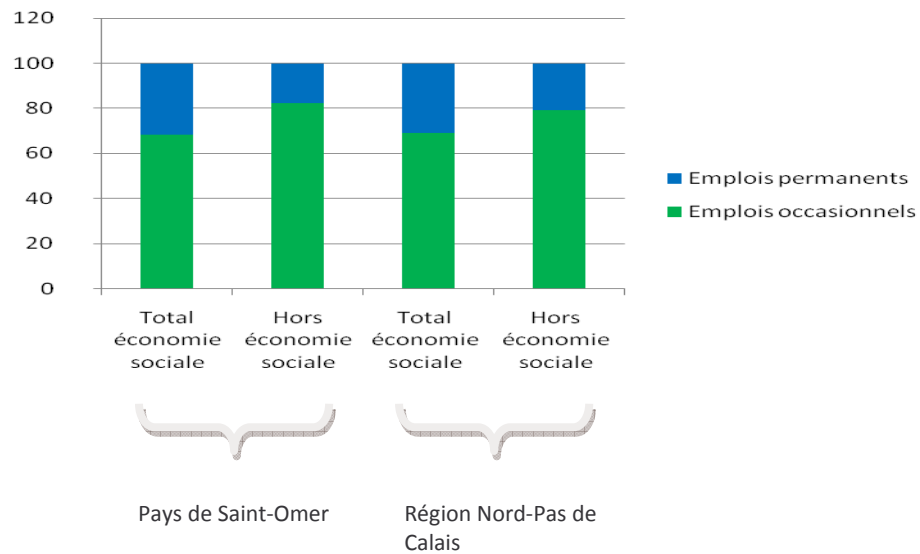
Négligeables par leur nombre, les mutuelles du Pays de Saint-Omer dégagent une masse salariale avoisinant les 337 milliers d'euros.

L'emploi de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer

Des contrats davantage précaires

► DANS LE PAYS DE SAINT-OMER, SEULS 68% DES CONTRATS DE TRAVAIL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE CORRESPONDENT A DES EMPLOIS PERMANENTS, CONTRE 82% DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ECONOMIE CLASSIQUE.

Répartition des contrats de travail dans le Pays de Saint-Omer



Définition « Contrat occasionnel » :

Un contrat est dit occasionnel s'il possède au moins l'une des caractéristiques suivantes :

1. Nombre d'heures salariées sur l'année < 120 heures
2. Durée d'emploi sur l'année < 30 jours

Source : INSEE_ DADS 2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Les contrats de travail de l'ESS sont plus précaires que dans l'Economie Classique : 32% des emplois de l'ESS sont considérés comme « occasionnels », alors que 18% des emplois de l'Economie Classique sont considérés comme « occasionnels ».

Le profil des salariés de l'Economie Sociale et Solidaire

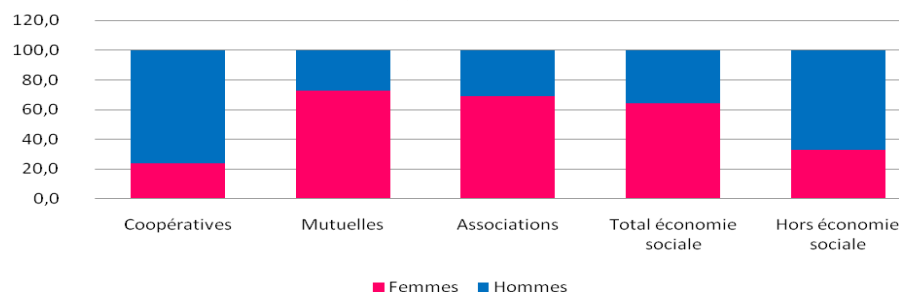
Un secteur davantage féminisé

► **LES FEMMES SONT DAVANTAGE PRESENTES DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE QUE DANS L'ECONOMIE CLASSIQUE.**

Cette tendance s'observe tant dans le Pays de Saint-Omer que dans l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais, et concerne aussi bien les emplois occasionnels que permanents (à temps partiel et à temps plein)

Ainsi, plus de 2/3 des emplois permanents de l'Economie Sociale et Solidaire sont occupés par des femmes contre seulement 33% dans l'économie classique.

Répartition des emplois permanents par genre du Pays de Saint-Omer



Source : INSEE_DADS 2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

La féminisation de l'Economie Sociale et Solidaire est à mettre en corrélation avec les principaux secteurs d'activité investis par l'Economie Sociale et Solidaire : l'« Action Sociale » et l'« Education ». Ces secteurs d'activités sont coutumiers d'une forte représentation de la gente féminine.

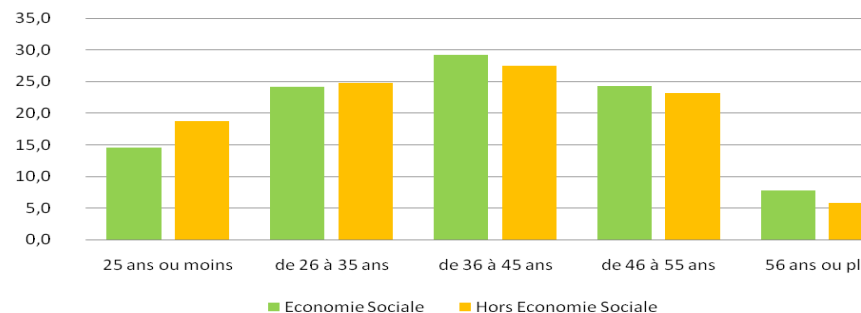
La féminisation des contrats permanents de l'Economie Sociale et Solidaire est plus marquée dans le territoire qu'en région : 64,3% des postes de travail à l'échelle locale et 61,7% en région sont occupés par des femmes.

Cet aspect provient notamment de la prégnance des femmes au sein des associations du Pays de Saint-Omer. 69% des postes de travail permanents sont remplis par des femmes.

Les coopératives du Pays s'appuient principalement sur une main d'œuvre masculine : seuls 23,8% des postes de travail sont remplis par des femmes contre plus de 40% en région.

Des jeunes seniors plus présents

Répartition des emplois permanents par tranche d'âges



Source : INSEE_DADS 2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Des seniors plus présents dans les établissements de l'Economie Sociale et Solidaire que dans l'Economie Classique : une tendance confirmée au sein du Pays de Saint-Omer. La tranche d'âges des « 36 à 45 ans » est plus présente dans l'Economie Sociale et Solidaire du territoire. Elle dépasse de 2,6 points la part de la région ; 29,2% localement contre 26,6% en région Nord-Pas-de-Calais.

La part des « plus de 55 ans » s'avère également plus représentée dans l'Economie Sociale et Solidaire dans le Pays de Saint-Omer. Cette tendance est similaire à celle de la région Nord-Pas-de-Calais. Leur poids atteint les 7,8% dans le Pays de Saint-Omer lorsqu'il atteint 8,3% en région Nord-Pas-de-Calais.

► **LA PYRAMIDE DES AGES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUGURE UN RENOUVELLEMENT D'ENVIRON UN QUART DE SES SALARIES SOUS 10 A 15 ANS**

► **L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE PAYS DE SAINT-OMER EST UN SECTEUR INTEGRATEUR DES PUBLICS TRADITIONNELLEMENT DAVANTAGE DISCRIMINES A L'EMPLOI.**

Prééminence des employés

« Les employés », catégorie dominante de l'Economie Sociale et Solidaire en région Nord-Pas-de-Calais et dans le territoire, comprend 46,5% des salariés de l'ESS du Pays de Saint-Omer comme dans le territoire régional.

Répartition des emplois du Pays de Saint-Omer par catégories socioprofessionnelles

Catégories Socioprofessionnelles	Economie Sociale et Solidaire	Hors Economie Sociale et Solidaire
Chefs d'entreprises	0,1	0,4
Cadres et prof. intell.sup	7,2	6,1
Prof. Interm.	24,0	15,7
Employés	46,5	27,0
Ouvriers	22,2	50,8

Source : INSEE_ DADS 2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

La répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle est plutôt atypique au sein du Pays de Saint-Omer.

La catégorie des « **ouvriers** » habituellement sous représentée dans l'Economie Sociale et Solidaire est **non négligeable à l'échelle du territoire**. Leur part atteint les **22,2%** dans le Pays de Saint-Omer contre 18,9% en région Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, ce phénomène semble commun à l'ensemble du tissu économique du Pays de Saint-Omer. L'Economie Classique se compose également d'un plus grand nombre d'« ouvriers » qu'à l'échelle régionale (50,8% dans le Pays de Saint-Omer contre 37,9% en région Nord-Pas-de-Calais).

La part des salariés disposant d'un statut de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » et de « Professions Intermédiaires » est minorée sur le territoire puisqu'elle atteint respectivement 7,2% et 24% contre 10,2% et 31,3% en région Nord-Pas-de-Calais. Un phénomène qui s'exprime par des écarts de 3 points à 6 points.

A nouveau, cette spécificité territoriale ne se cantonne pas au champ de l'Economie Sociale et Solidaire. L'Economie Classique du Pays de Saint-Omer est également marquée par ce phénomène (6,1% de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » du Pays de Saint-Omer, contre 9,8% en région Nord-Pas-de-Calais et 15,7% de « Professions Intermédiaires » du territoire contre 20% en région Nord-Pas-de-Calais).

Les associations du Pays de Saint-Omer

Ce document s'attache exclusivement aux associations employeuses du Pays de Saint-Omer.

Des secteurs d'activités dont la représentation associative varie selon l'angle d'étude

Répartition des établissements et des postes de travail du bassin par secteur d'activité

Pays de Saint-Omer	Etablissements		Postes de travail	
	Nombre	Part (%)	Effectif	Part (%)
Social	58	23,5	1 883	54
Education	33	13,4	959	28
Santé	5	2,0	60	2
Sport	50	20,2	59	2
Culture et loisirs	22	8,9	42	1
Services aux entreprises	10	4,0	71	2
Agrégation de secteurs*	20	8,2	150	4
Non classé	49	19,8	249	7
Ensemble des associations	247	100,0	3 473	100

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

s* = secret statistique

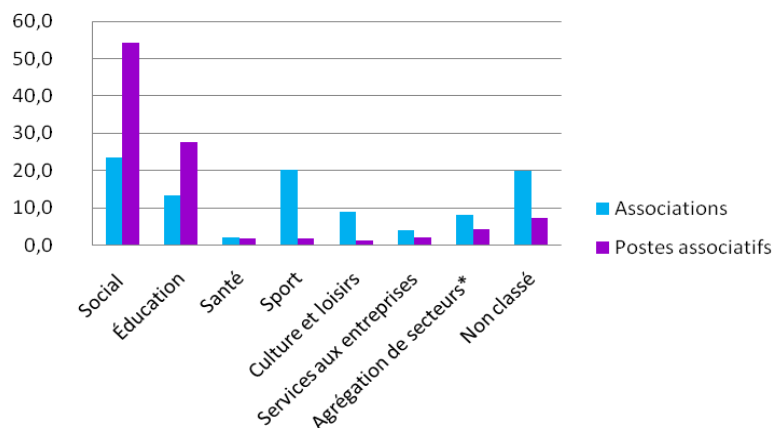
Une prégnance d'associations sportives

En 2007, dans le Pays de Saint-Omer, 23,5% des associations employeuses œuvraient dans le secteur du « Social », 20,2% dans le secteur du « Sport », et 19,8% dans la catégorie « Non classé ».

Une prégnance des postes associatifs du Social

Le secteur de l' « Action sociale » regroupe, sans surprise, une part importante des associations et des emplois associatifs : 20,2% des associations et 54% des emplois associatifs.

Répartition des associations employeuses et postes de travail associatifs par secteur d'activité du Pays de Saint-Omer



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

*La catégorie « Agrégation de secteur » est une agrégation des secteurs suivants : « hébergement et restauration », « transports » et « autres secteurs ».

Les caractéristiques de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer dans les secteurs de la « Santé », des « Services aux entreprises » et de l'« Education » sont différentes de celles de la Région Nord-Pas-de-Calais

Le secteur de l' « Education » est investi par les associations tant en région que localement: 13,4% des associations du Pays de Saint-Omer et 13,2% en région. L'implication des acteurs associatifs dans le secteur de l' « Education » est plus marquée en termes d'emplois localement qu'en région. La part des emplois associatifs du secteur de l' « Education » atteint 28% au sein du Pays de Saint-Omer quand elle culmine à près de 24% en région.

Le constat réalisé dans le secteur de la « Education » ne s'applique pas au secteur de la « Santé ».

La « Santé » regroupe approximativement la même part d'associations employeuses au sein du Pays de Saint-Omer (près de 2%). Par contre, les établissements du Pays regroupent, en leur sein, une part plus modeste d'emplois comparativement à la région Nord-Pas-de-Calais. **Seuls 2% des emplois associatifs de l'Economie Sociale et Solidaire se positionnent dans le secteur de la « Santé » contre 7% en Région Nord-Pas-de-Calais.**

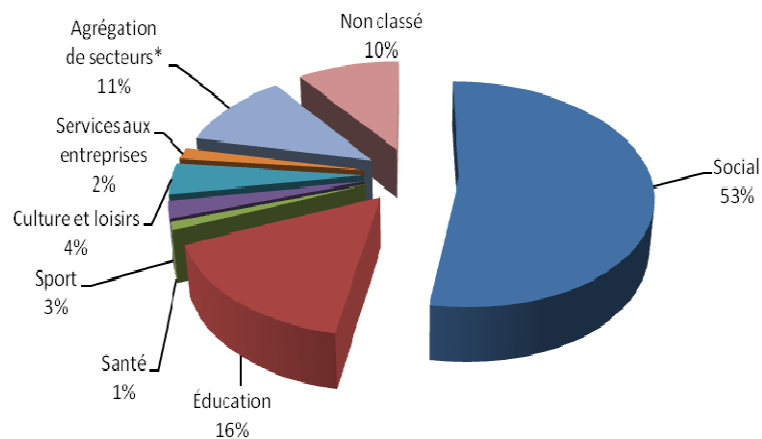
La catégorie « Non classés » regroupe un nombre conséquent d'établissements et d'emplois de l'Economie Sociale et Solidaire : 19,8% des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire et 7% des emplois se positionnent dans cette catégorie.

Les contrats de travail associatifs

2 secteurs d'activité surreprésentés

Les secteurs du « Social » et de l'« Education » pèsent à eux deux 69% des contrats de travail associatifs du Pays de Saint-Omer, soit respectivement 2 859 (53%) et 868 contrats (16%).

Répartition des contrats par secteur d'activité du Pays de Saint-Omer



Source : INSEE_Dads2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Répartition des postes de travail et des contrats de travail du Pays de Saint-Omer par secteur d'activité

Pays de Saint-Omer	Postes de travail		Contrats de travail	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Social	1 883	54	2 859	53
Education	959	28	868	16
Santé	60	2	61	1
Sport	59	2	135	2
Culture et loisirs	42	1	243	4
Services aux entreprises	71	2	88	2
Agrégation de secteurs*	150	4	617	12
Non classé	249	7	554	10
Ensemble des associations	3 473	100	5 425	100

Source : INSEE_Clap2007_DADS2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

s* = secret statistique

Un parallèle entre le nombre de contrats de travail et le nombre de postes de travail au sein du tissu associatif permet une lecture sur la stabilité des emplois dans le secteur.

L'observation permet d'avoir une image des postes de travail au 31 décembre et une lecture du nombre de contrats de travail sur l'année. En 2007, le Pays de Saint-Omer comptabilise 5 425 contrats de travail et 3 473 postes de travail.

Le secteur de l'« Education », second employeur de l'Economie Sociale et Solidaire, dispose d'une part plus faible de contrats de travail que de postes de travail dans l'Economie Sociale et Solidaire (respectivement 16% et 28%). Cet aspect met en exergue une stabilité plus importante des emplois dans le secteur de l'« Education » au regard des autres branches d'activité.

Dans une moindre mesure ce phénomène est, également, observé dans le secteur de l'« Action Sociale ». En effet, la part des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire est de 53% quand la part des contrats de travail dans ce même secteur est de 54%.

A contrario, le secteur « Culture et loisirs » dispose d'une part plus importante de contrats de travail que de postes de travail. La part des postes de travail de ce secteur atteint 1% quand la part des contrats de travail affiche 4%.

A retenir

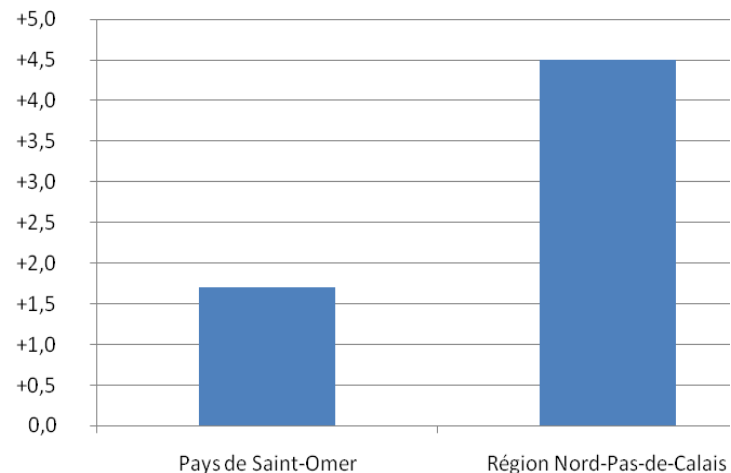
Les emplois des secteurs de l'« Education », de l'« Action Sociale » sont plus stables que les emplois du secteur « Culture et loisirs ».

*La catégorie « Agrégation de secteur » est une agrégation des secteurs suivants : « hébergement et restauration », « transports » et « autres secteurs ».

Un monde associatif en plein essor

En 2007, le nombre des contrats de travail associatifs a progressé sur l'ensemble des secteurs du Pays de Saint-Omer. Toutefois, le Pays bénéficie d'une croissance plus modeste que la région : celle-ci culmine à 1,75 lorsqu'en région elle atteint 4,5 points.

Evolution des contrats de travail associatifs entre 2006 et 2007



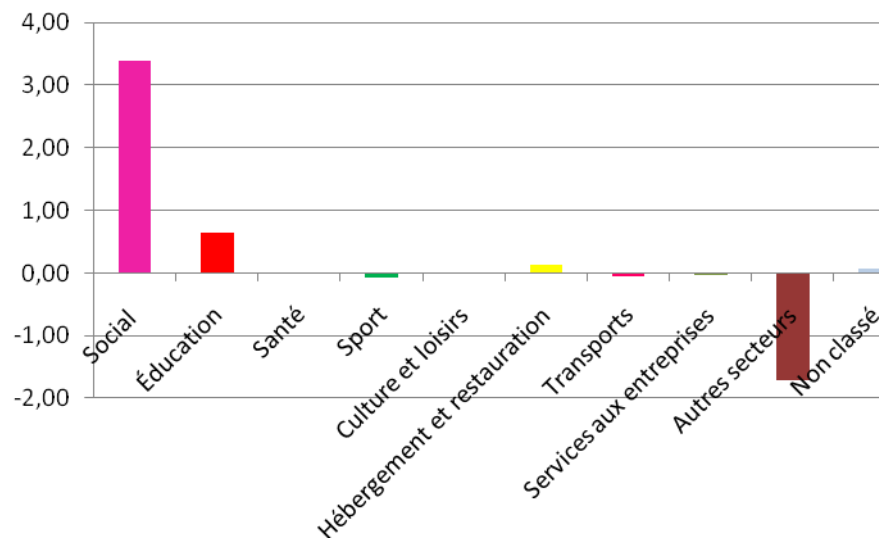
Source : INSEE_ DADS2006-2007 ;

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Au regard de la région, une marge de progression pour les contrats de travail associatifs existe dans le Pays de Saint Omer. Des perspectives existent probablement dans les secteurs de la santé, du sport et de la culture au cœur de projet de développement du Pays.

- Le regroupement de l'offre de services dans le secteur de la santé est à l'étude
- Le territoire bénéficiera de l'effervescence sportive des jeux olympiques de 2012
- Un projet de théâtre de verdure est à l'étude

Evolution relative des contrats de travail associatifs entre 2006 et 2007 du Pays de Saint-Omer



Source : INSEE_DADS2006-2007 ;

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Cette tendance à la progression est plus marquée au sein du Pays dans le secteur du « Social » (+3,39%).

Le secteur de l'« Education » atteste d'une vigueur par l'accroissement de ses contrats de travail. Celle-ci est plus mesurée que dans le secteur « Social » mais plus marquée qu'en région. Dans le secteur de l'« Education », l'accroissement local atteint les 0,65% quand il avoisine les 0,32% en région.

Seule la catégorie « Autres secteurs » est marquée par une contraction de son nombre de contrats de travail entre 2006 et 2007 dans le Pays de Saint-Omer. *(une approche détaillée de cette catégorie est disponible page 24).*

Conclusion

Au 31 décembre 2007, **281 établissements** et **3 826 postes de travail** de l'Economie Sociale et Solidaire sont dénombrés dans le tissu économique du Pays de Saint-Omer.

Les associations surpassent les coopératives, les mutuelles et les fondations tant par leur nombre et que leurs postes de travail :

- 88% des établissements employeurs de l'ESS sont de statut associatif
- 91% des postes de travail de l'ESS sont concentrés au sein des associations

Le Pays de Saint-Omer abrite une part importante de coopératives et d'emplois coopératif : respectivement : 10,3% des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire et 9% des postes de l'Economie Sociale et Solidaire (soit 3 points de plus qu'en région Nord-Pas-de-Calais)

Les établissements de l'ESS de « 20 à 49 salariés » et de « Plus de 50 salariés » sont plus présents dans le Pays de Saint-Omer qu'en moyenne régionale.

Les **281 établissements employeurs de l'ESS** du Pays de Saint-Omer sont principalement implantés **dans les secteurs d'activités suivants** :

- les « **Activités récréatives, culturelles et sportives** »,
- l' « **Action sociale** »,
- et les « **Activités associatives** »

1/4 des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer œuvrent dans le champ des activités récréatives, culturelles et sportives.

Les **3 826 postes de travail de l'ESS** du Pays de Saint-Omer relèvent pour **75%** d'entre eux des **secteurs d'activités suivants** :

- de l'« **Action sociale** »
- de l'« **Education** ».

L'**Economie Sociale et Solidaire** du Pays de Saint-Omer représente **8% de la masse annuelle salariale totale** du territoire soit **75 millions d'euros**. Celle-ci se concentre à 87% au sein des associations et à 12% au sein de coopératives.

Les emplois de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Pays de Saint-Omer sont :

- plus précaires : seuls 68% de ses contrats de travail correspondent à des emplois permanents contre 82% dans les établissements de l'économie classique.
- plus féminin : 2/3 des emplois permanents sont occupés par des femmes contre 1/3 dans les établissements de l'économie classique.
- plus investis par les seniors : La pyramide des âges de l'Economie Sociale et Solidaire augure un renouvellement d'environ un quart de ses salariés d'ici 10 à 15 ans.
- plus présents dans la catégorie « employé » (46,5%). Cependant, la catégorie des « ouvriers » habituellement sous représentée dans l'économie sociale et solidaire est non négligeable à l'échelle du territoire.

Le tissu associatif...

Les associations employeuses œuvrent principalement dans les secteurs du « Sport », et de l' « Action sociale ».

Les postes de travail associatifs se concentrent dans les secteurs de l'« Action sociale » et l' « Education ». Ces secteurs regroupent respectivement 23,5% et 13,4% des associations et 54% et 28% des emplois associatifs.

Les secteurs du « Social » et de l'« Education » offrent les emplois associatifs les plus stables.

...en plein essor

En 2007, le nombre des contrats de travail associatifs a progressé sur l'ensemble des secteurs du Pays de Saint-Omer d'1,75 points.

Cette tendance à la progression est plus marquée dans le secteur du « Social » (+3,39%) et plus mesurée dans le secteur de l' « Education » où l'accroissement reste sous la barre du point avec 0,65%.

Annexes

Activités Récréatives Culturelles et Sportives

Les acteurs référencés sous l'intitulé « *Activités Récréatives Culturelles et Sportives* » se sont enregistrés auprès de l'I.N.S.E.E. sous l'une des catégories présentées ci-après.

Nomenclature NAF 1	
Autres activités récréatives, culturelles et sportives	Activités artistiques
	Services annexes aux spectacles
	Gestion de salles de spectacles
	Manèges forains et parc d'attractions
	Activités diverses du spectacle
	Agences de presse
	Gestion des bibliothèques
	Gestion du patrimoine culturel
	Gestion du patrimoine naturel
	Gestion d'installations sportives
	Autres activités sportives
	Jeux de hasard et d'argent
	Autres activités récréatives

Services aux entreprises

Nomenclature NAF 1	
Services aux entreprises	Postes nationales
	Autres activités de courrier
	Télécommunications (hors transmission audiovisuelles)
	Transmission d'émission de radio et de télévision
	Conseil en systèmes informatiques
	Edition de logiciels (non personnalisés)
	Autres activités de réalisation de logiciels
	Traitement de données
	Activités de banques de données

Services aux entreprises	Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique
	Autres activités rattachées à l'informatique
	Activités juridiques
	Activités comptables
	Conseil pour les affaires et la gestion
	Administration d'entreprises
	Etudes de marché et sondages
	Gestion de supports de publicité
	Agences, conseil en publicité
	Activités d'architecture
	Métreurs, géomètres
	Ingénierie, études techniques
	Contrôle technique automobile
	Analyses, essais et inspections techniques
	Location de courte durée de véhicules automobiles
	Location de longue durée de véhicules automobiles
	Location d'autres matériels de transport terrestre
	Location de matériels de transport par eau
	Location d'appareils de transport aérien
	Location de matériel agricole
	Location de machines et équipements pour la construction
	Location de machines de bureau et de matériel informatique
	Location de machines et équipements divers
	Location en linge
	Location d'autres biens personnels et domestiques
	Sélection et mise à disposition de personnel
	Travail temporaire
	Enquêtes et sécurité
	Activités de nettoyage
	Studios et autres activités photographiques
	Laboratoires techniques de développement et de tirage
	Conditionnement à façon
	Secrétariat et traduction
Routage	

Services aux entreprises	Centres d'appel
	Organisation de foires et salons
	Services annexes à la production
	Collecte et traitement des eaux usées
	Enlèvement et traitement des ordures ménagères
	Traitements des autres déchets solides
	Autres travaux d'assainissement et de voirie
	Recherche développement en sciences physiques et naturelles
	Recherche développement en sciences humaines et sociales

Autres secteurs

Définition

La catégorie « Autres Secteurs » est une agrégation des secteurs d'activité suivants : Industrie, Construction, Commerce, Transport, Activités immobilières, Services aux entreprises, Hôtels et restaurants, Services personnels et domestiques

Les établissements employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

Secteurs d'activité

La part des acteurs de l'ESS par secteurs d'activité :

Secteurs	Part
Industrie	1,4
Construction	2,8
Commerce	2,8
Transport	1,1
Activités immobilières	0,4
Services aux entreprises	3,9
Hôtels et restaurants	3,2
Services personnels et domestiques	1,1

Note de lecture : 1,4% des établissements de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer se positionnent dans le secteur de l' « Industrie ».

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Les postes de travail salarié de l'Economie Sociale et Solidaire

Secteurs d'activité

La part des postes de travail de l'ESS par secteurs d'activité :

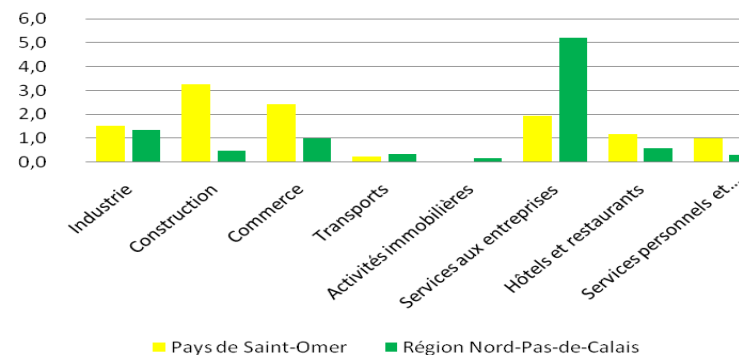
Secteurs	Part
Industrie	1,5
Construction	3,2
Commerce	2,4
Transport	0,2
Activités immobilières	0,0
Services aux entreprises	1,9
Hôtels et restaurants	1,2
Services personnels et domestiques	1,0

Note de lecture : 1,5% des postes de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Saint-Omer se positionnent dans le secteur de l' « Industrie ».

Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

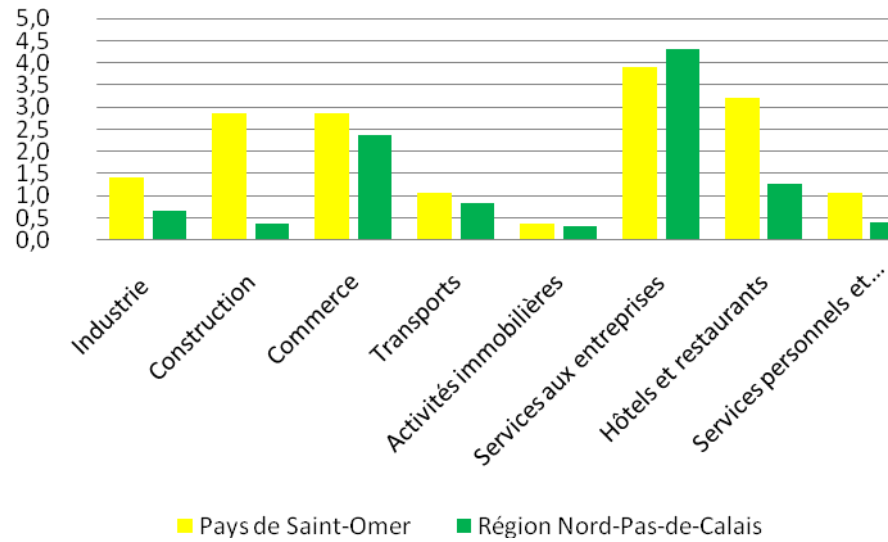
Répartition des postes de travail de l'Economie Sociale et Solidaire par secteurs d'activité



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Répartition des établissements employeurs par secteurs d'activité



Source : INSEE_ Clap2007 (hors agriculture);

Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

Listing des établissements d'envergure du Pays de Saint-Omer

Les établissements avec un effectif de 100 à 199

Intitulé	Complément Intitulé	Acronyme	Commune	APET 700	Libellé des activités
Association Parents Enfants Inadaptés Saint-Omer			Saint-Martin-au-Laërt	8720A	Santé humaine et action sociale
Association Parents Enfants Inadaptés Saint-Omer	Centre d'Aide par le Travail		Saint-Martin-au-Laërt	8810C	Santé humaine et action sociale
La Vie Active	Institut Médico Educatif		Longuenesse	8710B	Santé humaine et action sociale
Service Aide Ménagère Aire Isbergues			Aire-sur-la-Lys	8810A	Santé humaine et action sociale
Association Aide et Soins à Domicile		ASSAD	Saint-Omer	8810A	Santé humaine et action sociale

Les établissements avec un effectif de 50 à 99

Intitulé	Complément Intitulé	Acronyme	Commune	APET 700	Libellé des activités
Syndicat Avenir Agricole Rural Vallée Lys	Institut Agricole Sainte Marie		Aire-sur-la-Lys	8532Z	Enseignement
Maison Accueil Hébergement Région Audomarois	CAVA.DASS		Longuenesse	8790B	Santé humaine et action sociale
Maison Accueil Hébergement Région Audomarois	C.H.R.S. Féminin		Saint-Omer	8790B	Santé humaine et action sociale
Association Gestion Formation Profession Supérieure			Saint-Omer	8559A	Enseignement
Association Résidence Pour Personnes Agées Dépendantes	Résidence Arpage Stenhuis		Saint-Omer	8710A	Santé humaine et action sociale
Association Aide Bénévole contre la Drogue			Saint-Omer	8899B	Santé humaine et action sociale
Société Coopérative Agricole UNEAL		Grand Silo	Aire-sur-la-Lys	4621Z	Commerce
Association Récup'Aire-a U S			Aire-sur-la-Lys	3832Z	Gestion des déchets, Dépollution
Association Cantonale Tout Emploi			Zudausques	9609Z	Autres activités de services
Action Sanitaire Sociale Région Lille	Centre d'Observation et de Traitement Anne Franck		Saint-Omer	8790A	Santé humaine et action sociale
La Vie Active	MAPAD R.DUFAY		Longuenesse	8710A	Santé humaine et action sociale
Association Maison d'Enfants Le Regain			Dohem	8790A	Santé humaine et action sociale
Union Départementale Association Parents Enfants Inadaptés	Maison d'accueil spécialisée Domaine de Rachel		Eperlecques	9499Z	Autres activités de services
Association d'Education Saint Joseph	Lycée Privé La Malassise		Longuenesse	8531Z	Enseignement
Association d'Education Saint Joseph	Collège Privé La Malassise		Longuenesse	8531Z	Enseignement

Glossaire

Associations

Le terme « Associations » regroupe dans ce document les formes juridiques suivantes : associations déclarées, associations intermédiaires, associations d'insertion par l'économie, associations reconnues d'utilité publique, associations de droit local (Alsace-Moselle), groupements d'employeurs.

Atelier et chantier d'insertion

Les ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.) proposent à des personnes très éloignées de l'emploi une première étape de réinsertion par le travail. Organisés ponctuellement ou de manière permanente, ils doivent être conventionnés par l'Etat. Les A.C.I. embauchent les salariés sous contrat aidé du secteur non marchand et bénéficient de différentes aides, dont une spécifique à l'accompagnement. Source : *L'économie sociale de A à Z* - Alternatives Economiques Hors-série pratique n°38 bis

Association intermédiaire

Les associations intermédiaires (A.I.) sont des acteurs importants de l'insertion par l'activité économique. Elles embauchent puis « mettent à disposition » de particuliers, d'associations, de collectivités locales et d'entreprises, à titre onéreux mais à but non lucratif, des personnes sans emploi en difficulté d'insertion. Source : *L'économie sociale de A à Z* - Alternatives Economiques Hors-série pratique n°38 bis

CLAP

La source CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est considérée comme la référence pour les comptages par territoire, comptages nationaux ou territoriaux. Le champ couvre la quasi-totalité des salariés en intégrant les données URSSAF du secteur privé et les trois fonctions publiques, en dehors des données MSA de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. L'utilisation de CLAP permet pour la première fois de comparer l'économie sociale et solidaire au privé hors économie sociale et solidaire et au public.

Coopératives

Le terme « Coopératives » regroupe les formes SARL (Sociétés anonymes à responsabilité limitée), SA (Sociétés anonymes) et sociétés civiles coopératives de construction, de consommation, de commerçants, entre médecins, artisanales, agricoles, bancaires, de transport, de production (SCOP), d'intérêt collectif (SCIC), d'intérêt maritime, de HLM, d'intérêt collectif agricole (SICA), d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA) et sociétés de caution mutuelle.

Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)

Variable disponible dans les sources CLAP et DADS et déclinée en 6 postes : « Agriculteurs exploitants », « Artisans, commerçants et chefs d'entreprises », « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « Professions intermédiaires », « Employés », « Ouvriers ». Dans ce document, le premier poste « Agriculteurs exploitants » n'est pas utilisé et les deux postes suivants sont fusionnés en « Cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprises ».

Contrats de travail

Un contrat de travail existe dès lors qu'une personne (le salarié) s'engage à travailler, moyennant rémunération, pour le compte et sous les ordres et le contrôle d'une autre personne (l'employeur) dans une entreprise privée. Le plus souvent, le contrat de travail doit être écrit, sauf CDI à temps complet. Son exécution entraîne un certain nombre d'obligations, tant pour le salarié que pour l'employeur.

DADS

La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France métropolitaine et dans les DOM. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics.

Sont donc exclus du champ : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extra-territoriales.

La source DADS a été utilisée pour les analyses en termes de structures d'emplois sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âges, conditions d'emplois...).

Domaine d'activité

Voir NES

Effectifs au 31/12 ou Postes au 31/12

Ce sont les postes occupés au 31 décembre de l'année. Les données de cette publication n'incluent que les postes non-annexes (voir def), c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail.

Si un même salarié travaille dans 2 établissements distincts, il est comptabilisé 2 fois, soit 2 postes.

Emploi

Le terme emploi correspond au effectifs ou postes au 31 décembre de l'année.

Entreprise

L'entreprise est l'entité juridique principale ou siège social. Elle désigne l'ensemble des structures privées et publiques existantes en France qu'elles produisent des services marchands, non- marchands (services publics ou activités liées à une commande publique) ou non-monnaire (le bénévolat). Ne sont comptées que les entreprises qui ont des salariés (dans l'année ou au 31 décembre).

Entreprise de travail temporaire d'insertion

Association ou sociétés commerciales, les entreprises de travail temporaire d'insertion (E.T.T.I.) utilisent les offres d'emploi du secteur du travail temporaire qu'elles proposent à des personnes en difficulté qui sont plutôt en fin de parcours d'insertion. Le fonctionnement est le même que pour une agence d'intérim : l'E.T.T.I. signe un contrat de mise à disposition avec une entreprise cliente ; l'intérimaire travaille dans l'entreprise cliente, mais est salarié par l'E.T.T.I. par le biais d'un contrat de mission. Mais un accompagnement est également assuré un encadrant pour une dizaine de salariés en insertion en équivalent temps plein. Source : *L'économie sociale de A à Z*- Alternatives Economiques Hors-série pratique n°38 bis

Etablissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège.

Employeurs

Les employeurs sont comptés en nombre d'établissements ayant des salariés, c'est-à-dire à partir du moment où une déclaration annuelle des données sociales (DADS) est remplie en fin d'année.

Equivalent Temps Plein (ETP)

Il s'agit de la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalents temps pleins.

Fondations

Le terme « Fondations » correspond à tout type de fondation qui n'est pas sous égide d'une autre fondation (par exemple de la fondation de France), et en particulier les fondations d'entreprises.

Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Apparus à la fin des années 80 dans le secteur de la coopération agricole, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (G.E.I.Q.) ont pour mission d'organiser des parcours d'insertion et de qualification au bénéfice des publics en difficulté : jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, allocataires du RMI. Constitués sous forme d'associations, les G.E.I.Q. sont des groupements d'employeurs créés, pilotés et gérés par leurs entreprises adhérentes, le plus souvent des PME. Les groupements recrutent les salariés, et mettent en place des parcours d'insertion et de qualification en s'appuyant sur l'alternance, le tutorat et un accompagnement socioprofessionnel. Source : *L'insertion au service de l'emploi*- Alternatives Economiques Hors-série pratique n°30.

Masse salariale

La masse salariale est le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement (hors cotisations patronales). Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

Mutuelles

Le terme « Mutuelles » regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles santé et prévoyance).

NES

La NES (Nomenclature Economique de Synthèse) est une nomenclature de grands secteurs d'activité utilisée pour les études statistiques. Elle est en concordance avec la NAF (Nomenclature d'Activités Française). Elle se décline en 16, 36 ou 114 postes ou branches d'activité. On parle dans ce document, quel que soit le niveau utilisé, de domaines d'activité.

Périmètre observé

Le périmètre ou champ observé concerne les établissements sous catégories juridiques d'association, coopérative, mutuelle et fondation (voir périmètre détaillé en annexe). L'observation des organisations sous d'autres formes juridiques que celles-ci relève d'autres travaux.

De plus, les données traitées portent sur les seules structures ayant une fonction d'employeur.

Poids

Les calculs de « poids » sont toujours effectués relativement à l'ensemble de la région (totalité des secteurs public et privé) sur tous les domaines d'activités confondus ou sur un domaine d'activité particulier. Il s'agit donc de part de volumes mesurés sur l'économie sociale ou une composante de l'économie sociale ramenée à un ensemble prenant en compte les autres entreprises et organismes des secteurs public et privé.

Poste non-annexe

Définition issue des DADS : un poste est considéré dans les DADS comme non annexe, dans le cas général, si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et 1,5 h/jour. Sinon le poste est considéré comme annexe.

Un poste est considéré dans DADS comme non annexe ou « vrai emploi » s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de volume de travail.

Poste sur l'année

Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

Privé (champ ou secteur)

Le champ ou secteur privé regroupe l'ensemble des établissements dont les statuts juridiques ne relèvent pas du secteur public (voir définition). Dans cet ensemble, certains établissements relèvent de statuts d'associations, coopératives, mutuelles et fondations et constituent le champ de l'économie sociale et solidaire. Les autres relèvent du champ dénommé « Privé hors économie sociale et solidaire ».

Public (champ ou secteur)

La définition du secteur public est basée sur le statut juridique de l'établissement (employeur ou pas) : les personnes morales et organismes soumis au droit administratif (Ministères, régions, départements, collectivités territoriales et autres établissements publics administratifs) et les personnes morales de droit public soumises au droit commercial (FranceAgriMer, ADEME, CEA, ONF, ...). Les données comptabilisent ainsi l'ensemble des personnels employés par ce type d'organismes quels que soient leur statut ou type de contrat (agent de la fonction publique, contractuels...).

Les organismes au sein du secteur public couvrent les personnes morales que constituent l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics.

Rémunération brute (salaires bruts)

L'Insee fournit des données sur les salaires versés sous la terminologie « Masse salariale » ou « Rémunération ».

Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, au cours de l'année d'exercice. Les rémunérations regroupent les salaires et les primes des salariés, avant toute déduction de cotisations obligatoires. Elles correspondent à la masse des rémunérations sur laquelle est calculée la CSG.

Taux de croissance annuel

Le terme « Taux de croissance annuel » peut avoir deux significations :

- « Taux de croissance annuel moyen » entre 2 dates, c'est-à-dire la valeur finale moins la valeur initiale divisée par le nombre d'années séparant ces 2 dates ;
- « Moyenne des taux de croissance annuels » entre 2 dates, c'est-à-dire la moyenne de chaque taux de croissance calculé d'une année sur l'autre entre ces 2 dates.

Le mode de calcul est précisé sous chaque tableau.

Temps complets/Temps non-complets

La mesure des temps complets et des temps non-complets est effectuée à partir de l'indicateur Insee « Condition d'emploi » (7 modalités). Le terme « temps complets » agrège les « salariés à temps complets » et les « postes à condition d'emploi mixte à dominante temps complet ». Le terme « temps non-complets » regroupe toutes les autres modalités (« temps partiel », « faible temps partiel », « dominante non à temps complet »).